

MARNE



Une femme tuée dans la chute d'un planeur

PAGE 4

www.lunion.fr

L'union



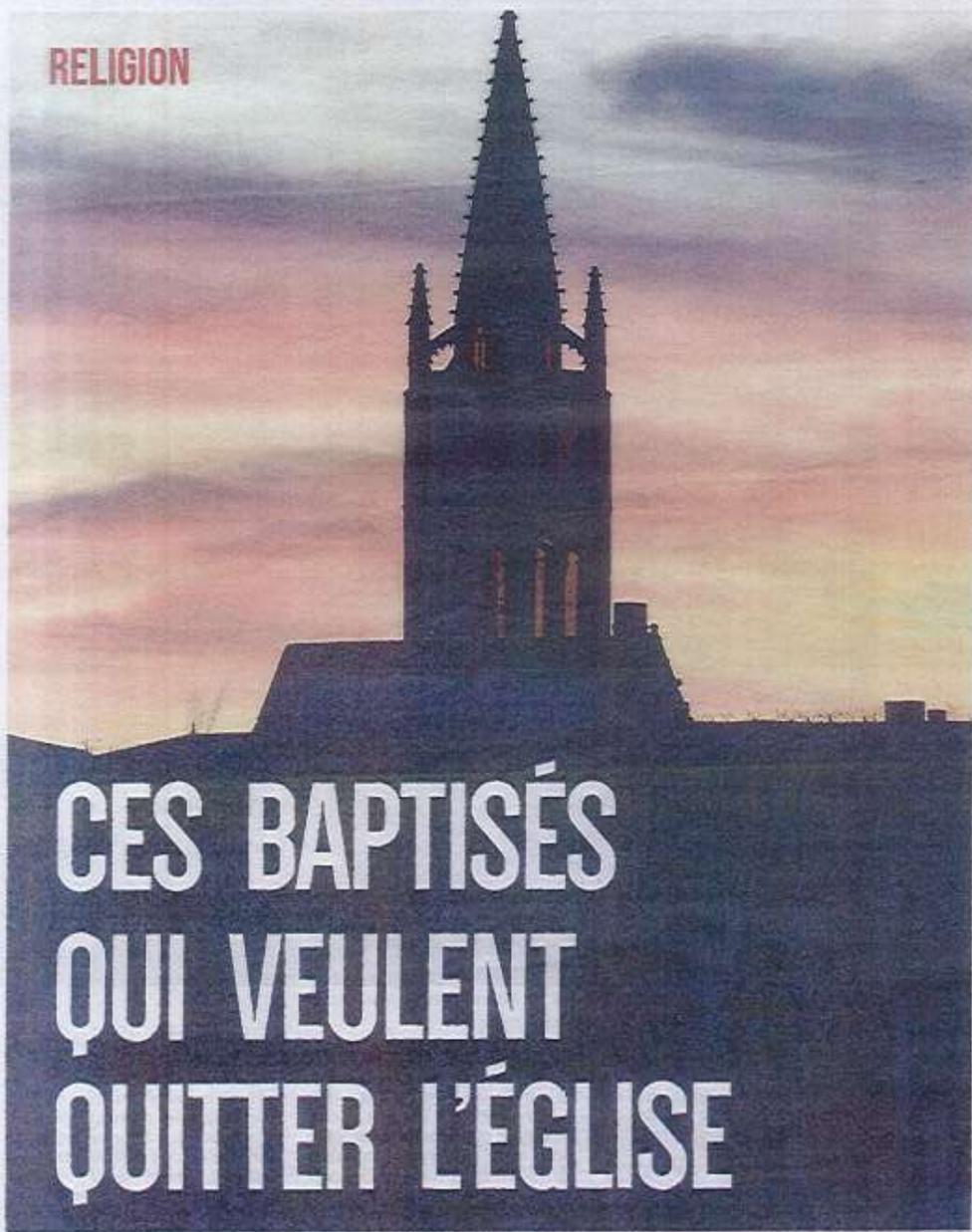
SÉCURITÉ
À trottinette électrique,
les nouveaux blessés
de la route

PAGE 23

Dimanche 14 avril 2019 • 1,10 € • 23646

Soissons/Château-Thierry

RELIGION



CES BAPTISÉS QUI VEULENT QUITTER L'ÉGLISE

Les affaires de pédophilie et des propos du pape sur l'homosexualité ont éloigné des catholiques de l'Église qui enregistre une hausse des actes d'apostasie. PAGES 2 ET 3

SUD DE L'AISNE

L'œuvre de Léonard de Vinci à l'honneur au théâtre

PAGE 8



Ollie et Thomas English tentent à fabriquer une douceur d'inspiration locale.

SOISSONS

LE HARICOT VERSION CHOCOLAT DE PÂQUES

PAGE 5

+ SUPPLÉMENT SPÉCIAL
Dimanche

Votre rendez-vous
culture et loisirs
en douze pages



RELIGION

ILS ONT QUITTÉ L'ÉGLISE

Les scandales poussent des chrétiens à renier leur baptême.

L'ESSENTIEL

- **L'acte d'apostasie**, qui consiste à renier son baptême, est en hausse dans la plupart des diocèses.
- **L'image dégradée de l'Église**, à cause des affaires de pédophilie, explique en partie ce phénomène.
- **Faire annuler son appartenance à la religion catholique** n'est pas si évident que cela. L'Église prend acte mais refuse d'effacer les noms des registres.

Affaires de pédophilie, propos sur l'homosexualité, sortie du film *Grâce à Dieu...* l'Église catholique est régulièrement sous le feu des critiques. Pour exprimer leur désaccord, certaines personnes n'hésitent pas à faire acte d'apostasie. Comprenez, renier leur baptême.

ACCUMULATION DE DÉCEPTIONS

Après des années à tergiverser, Olivier Nostry a sauté le pas en octobre 2018. Quelques mois plus tôt, le pape avait conseillé aux parents d'enfants gays de consulter un psychiatre. Une provocation de trop pour ce militant de la cause homosexuelle et ex-président de l'association LGBT*. ex-æquo. Après avoir réuni les papiers nécessaires, le Rémois envoie sa demande d'apostasie au diocèse de Châlons-en-Champagne, où, enfant, il avait reçu le sacrement. « Symboliquement, je ne voulais plus être comptabilisé dans les listes », explique celui qui a été élevé dans la

DES MILLIERS D'ADULTES BAPTISÉS À PÂQUES

La multiplication des apostasies n'entraîne pas une perte sèche de fidèles. Chaque année, la nuit de Pâques est l'occasion pour des milliers de majeurs de rejoindre les rangs des chrétiens, en se faisant baptiser. Cette année, vingt-deux personnes vont ainsi être consacrées au cours de la veillée pascale dans le diocèse de Reims. Découverte de la fraternité, envie de donner un sens à son existence, conversion grâce au conjoint ou encore un événement fort (naissance, mariage, décès...), leurs motivations sont diverses. En 2018, 4 258 catéchumènes, nom des adultes préparés au baptême, ont ainsi reçu le sacrement. Un engouement à la baisse par rapport à l'année précédente (-4 %). Après une décennie de hausse (+40 % depuis 2008), un déclin est-il amorcé ? Il est trop tôt pour le dire.

foi. « Aujourd'hui, je ne suis plus du tout croyant, mon geste est aussi une forme d'honnêteté envers l'Église. » Via les réseaux sociaux, Olivier Nostry partage régulièrement un formulaire d'apostasie prérempli. « À chaque partage, l'approbation domine. Les gens sont de plus en plus nombreux à écrire simplement "fait" en commentaire », constate le Champenois.

APOSTASIES EN HAUSSE ?

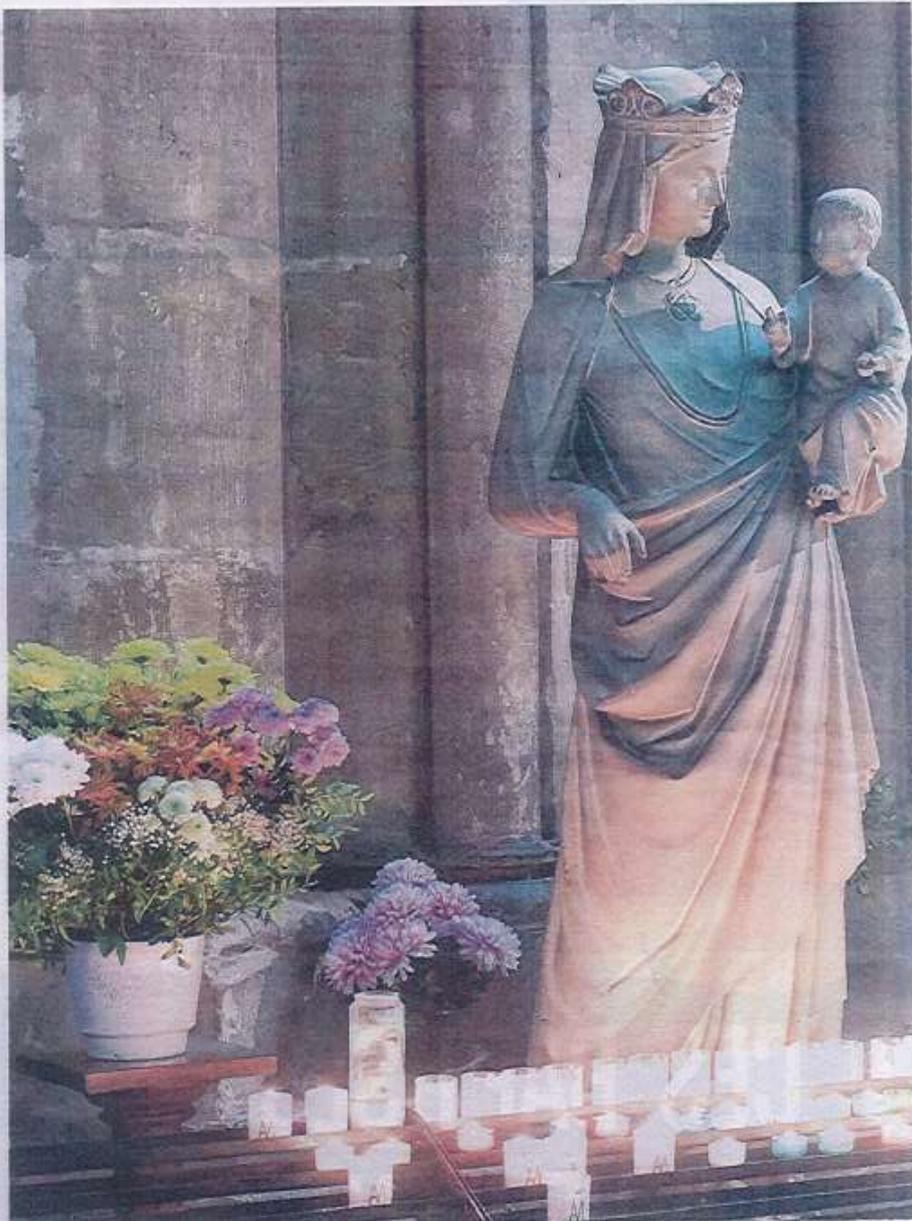
La tendance s'est en effet accentuée dans certaines régions, comme à Paris ou Lyon, après le refus du pape d'accepter la démission du Cardinal Barbarin. Le phénomène se reflète-t-il dans nos départements ?



Symboliquement, je ne voulais plus être comptabilisé dans les listes

Olivier Nostry

« Vers 2005, on enregistrait en moyenne une quinzaine de demandes. En 2018, ce chiffre a doublé et depuis janvier, onze requêtes ont été reçues », observe le directeur de la communication du diocèse de Soissons. La cause reste difficile à



Pour faire annuler un baptême, il faut écrire au diocèse où a eu lieu le sacrement. Christian Lantieris

établir pour Bernard Colas : « Les courriers sont souvent des lettres type. Je pense qu'il s'agit d'une convergence des difficultés de l'Église. » Toutefois, « la question de la pédophilie trouble les fidèles ».

« La raison de ces reniements relève d'une convergence des difficultés de l'Église »

Bernard Colas, diocèse de Soissons

À une heure et demie de route, le son de cloche est légèrement différent. Depuis sa prise de fonction en 2014, le chancelier du diocèse de Châlons-en-Champagne observe

des demandes en dents de scie. Elles sont généralement faibles, excepté quand le pape dérape. Sa sortie sur l'homosexualité les a fait bondir en 2018 à dix-sept contre six l'année précédente. Bernard Leclère tente d'analyser ces actes. Tâche ardue : « On n'a pas les gens en face. »

« Les motivations des demandeurs ne sont pas liées à des actes locaux », confirme la chargée de communication du diocèse de Reims-Ardenne. Depuis deux ans, les apostasies augmentent, passant d'une moyenne annuelle de cinq à dix-sept en 2018 et déjà vingt et un depuis janvier. « Certaines personnes nous envoient directement leur demande via Facebook », s'étonne

Sixte-Anne Rousselot, évoquant dans la foulée des « retours en arrière ». C'est-à-dire « pour célébrer un baptême ou se marier ». Quelles sont les conséquences d'un acte d'apostasie ? « Le sacrement est éternel », précise d'emblée Bernard Colas. « La jurisprudence de 2014 a d'ailleurs affirmé que le baptême est une réalité historique qui ne peut être contestée. » Par conséquent, l'identité ne peut être rayée d'un registre. « Seule la mention "a renié son baptême", suivie de la date, est apposée à côté de l'acte de baptême ». La démarche est similaire si l'on souhaite revenir sur sa décision et effacer la mention de reniement. ■

AUDIE BEXTEL



APOSTASIEPOURTOUS.FR UN SITE POUR FACILITER LES DEMANDES

Rémi Duval et Benjamin Fumagalli ont lancé en 2013 apostasiepour tous.fr, un formulaire d'apostasie délivré gratuitement. À cette époque, l'opposition au mariage pour tous est massive. « Quand j'ai appris que la majorité des soutiens de la Manif pour tous était catholique, j'ai eu un choc, explique Rémi Duval. Par mon baptême, j'appartenais à une communauté qui se battait contre mes droits. » Rapidement, les deux développeurs mettent sur pied le site, lancé un jour de manifestation. La fréquentation augmente. Les retours des utilisateurs permettent d'améliorer le projet et de faire aboutir rapidement les demandes. « Maintenant les gens n'ont plus qu'à imprimer le formu-

laire, joindre une copie d'une pièce d'identité et envoyer le tout en lettre recommandée. » Si les noms des quémandeurs ne sont pas effacés des registres, l'important n'est pas là. « Chaque année, l'Église communique sur les chiffres des chrétiens en se basant sur le nombre de baptisés. Or, les études d'opinion montrent que la France est un pays majoritairement athée. » Face aux nombreux scandales, « on veut signaler à l'Église que l'on n'est pas d'accord ». En toute logique, la fréquentation oscille au rythme de l'actualité. « On a eu un gros pic en août 2018 après la sortie du pape sur l'homosexualité et, à nouveau, récemment, au moment de son refus d'accepter la démission du cardinal Barbarin. »

3 QUESTIONS À...



LAURENT DEVIE
PHILOSOPHE
(ARDENNES)

«La liberté de quitter sa religion est et doit être totale»

Laurent Devie est philosophe et croyant. Il enseigne actuellement au lycée Chanzy à Charleville-Mézières.

Quitter sa religion, cela signifie quoi aux yeux du croyant que vous êtes ?

C'est tout simplement un geste et un acte de liberté et cette liberté est et doit être totale. Personnellement, je n'ai aucun problème avec ça. De surcroît, quitter la religion de son baptême, pour ce qui concerne les chrétiens, cela regarde uniquement la conscience personnelle de chacun. Rien ni personne n'oblige quiconque à croire ou à ne pas croire. Fondamentalement, cette liberté est sacrée.

Des chrétiens ont récemment quitté leur religion après la décision du pape François de refuser la démission du cardinal Barbarin. Le comprenez-vous ?

Je peux comprendre et je comprends que des gens soient meurtris par ces histoires de pédophilie mais, encore une fois, la porte de l'Église est ouverte, ce n'est pas une prison, pas une secte. C'est un peu comme le membre d'une famille qui déciderait de quitter le cercle familial. Évidemment, ça ne fait pas plaisir, cela peut être douloureux, mais le postulat de la liberté individuelle ne se discute pas.

Y a-t-il parfois contradiction chez vous entre la philosophie et le croyant engagé dans sa foi ?

Il n'y a pas de contradiction car il n'y a pas d'identification entre pensée philosophique et pratique religieuse. C'est une question que l'on ne posera pas à un médecin par exemple. J'ajoute que la réflexion philosophique n'est pas univoque. Elle ne suppose pas un arrière-fond qui serait celui d'un rationalisme athée. Autrement dit, être philosophe n'implique pas un rejet de Dieu, ni l'inverse d'ailleurs. Il y a de grands philosophes, de grands penseurs dans toutes les religions, Saint-Thomas d'Aquin, Averroès ou Avicenne, pour ne citer qu'eux. Personnellement, je peux lire, enseigner Marx, sans être marxiste pour autant.

Propos recueillis par Gilles Grandjean

LES AUTRES POINTS

Le Coran condamne l'apostasie

Le droit de changer de religion ou d'abandonner sa religion n'est pas officiellement reconnu pour les musulmans dans de nombreux pays musulmans, voire dans des pays non musulmans comme la France, par influence des « autorités » musulmanes dans ces pays. Dans les pays musulmans, l'apostasie entraîne au minimum une « mort civile » (invalidité du mariage, de la paternité, etc.). Dans certains pays, la loi prévoit la peine de mort pour les apostats (par exemple l'Arabie saoudite, ou la Mauritanie). Cependant le Coran n'indique nulle part que l'apostat doit être mis à mort.

Quid chez les juifs et les bouddhistes

Selon la loi juive, on est juif si on est né de mère juive ou converti selon les règles. Celui qui renie le judaïsme est en théorie « retranché de son peuple ». De nos jours, cela se traduit par l'interdiction de jouer un rôle au culte et l'interdiction d'être entermé dans un cimetière juif. L'apostasie est libre dans l'hindouïsme et le bouddhisme et n'entraîne pas de sanction.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APOSTASIES

